



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE :

CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR L'INSTALLATION ET L'EXPLOITATION D'APPAREILS DE DISTRIBUTION AUTOMATIQUE DE BOISSONS ET DENREES ALIMENTAIRES

DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES SUR LA PATEFORME MARCHE-SECURISE : 31 MAI 2022 A 12H00

Section I) Personne publique propriétaire du domaine

Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins (06),
Contact : M. le Président de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins (CAPL), CS 50044, 06414 Cannes Cedex, FRANCE. Tél. : +33 489822700.
Courriel : marches.publics@cannespaysdelerins.fr.
Code NUTS : FRL03.
Adresse principale : <http://www.cannespaysdelerins.fr>
Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Section II) Mode de passation

Convention d'occupation temporaire du domaine public passé conformément à l'article L.2122-1-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

Section II) Objet de l'occupation du domaine public

III.1 Intitulé :

Convention d'occupation temporaire du domaine public pour l'installation et l'exploitation d'appareils de distribution automatique de boisson et denrées alimentaires.

III.2 Objet :

Occupation temporaire du domaine public pour l'exercice d'une activité d'exploitation d'appareils de distribution automatique à usage du public et du personnel.

Les distributeurs et sites sont détaillés de la manière suivante :

- La Piscine du Centre Aquatique Grand Bleu située au 2 Rue Amador Lopez, 06 150 Cannes, : 4 distributeurs :
 - un distributeur de boissons chaudes (cafés, thés, chocolats etc),
 - un distributeur de boissons fraîches (eau, sodas, jus etc),
 - un distributeur de produits snack, confiseries,
 - un distributeur de produits frais (sandwichs, fruits etc)

- La Pépinière d'Entreprises située au 11 avenue Maurice Chevalier, 06 150 Cannes La Bocca,
 - 1 distributeur de boissons chaudes (cafés, thés, chocolats etc).
- L'Hôtel d'entreprises CREACCANNES situé à Cannes la Bocca, Bât 1 – 1er étage, parc d'activité de l'échangeur, allée Maurice Bellonte, 06 210 Mandelieu la Napoule :
 - 1 distributeur de boissons chaudes (cafés, thés, chocolats etc).

III.3 Durée

La convention d'occupation est consentie pour une durée de 5 ans à compter de la notification de la convention.

III.4 Conditions financières

Les conditions financières sont détaillées dans le dossier de consultation.

Section IV) Procédure

Le candidat sera sélectionné sur la base des critères de sélection décrits dans le règlement de la consultation.

A cette fin, les candidats sont invités à télécharger le dossier de consultation sur le profil d'acheteur de la CACPL : <https://www.marches-securises.fr>

L'adresse e-mail inscrite sur le site marché sécurisé par le candidat lors du retrait du dossier de consultation sera utilisée pour toute réponse à une question relative à l'occupation du domaine public.

En cas de téléchargement du dossier en mode non authentifié il appartiendra au candidat de sa propre initiative de vérifier l'état du dossier de consultation sur le site avant la remise de son offre.

En l'absence de la saisie d'une adresse électronique opérante le candidat ne pourra se prévaloir à l'encontre de la commune d'un défaut d'information ou d'un défaut de formalité requise et des conséquences en résultant.

Les modalités de sélection des candidatures et des offres sont indiquées dans le dossier de consultation à télécharger sur le site précité.

La remise de la candidature et de l'offre aura lieu obligatoirement par voie dématérialisée par ce même site et devra être déposée avant le **31 mai 2022 à 12H00**

Section IV) Recours

Instance chargée des recours : Tribunal administratif de NICE - 18 Avenue des Fleurs 0600 NICE